



Janvier 2018

DICRIM simplifié

**Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs**



Informations utiles

Mairie : 04 76 25 49 75

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Météo France : 08 99 71 02 38

France Bleu Isère (FBI) : 98.2 ou 102.8 FM

Site internet de la mairie : <http://www.ville-poisat.fr>

Pour en savoir plus :

Consultez le DICRIM détaillé en mairie

La sécurité est l'affaire de tous !

C RISQUE D'INONDATIONS

Le village de Poisat est principalement impacté par le risque de ruissellement/ravinement et d'inondation de plaine.

Les bons réflexes



Montez dans les étages
Coupez le gaz et l'électricité
Evitez les déplacements (en voiture, à pied ou en deux roues)
N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Suivez les instructions des secours et des autorités

h v RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

La commune de Poisat est concernée par le risque de glissement de terrain et le risque retrait gonflement des sols argileux. Les glissements de terrain sont principalement localisés au niveau des coteaux. Quelques habitations et la voirie peuvent être impactées.

Les bons réflexes



Eloignez-vous au plus vite de la zone dangereuse
Si vous êtes témoin d'une situation dangereuse, prévenez les secours et la mairie
Ne revenez pas sur vos pas
N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

k RISQUE DE SEISMES

Tout le territoire communal de Poisat est classé en zone de sismicité Z4 : niveau moyen.

Les bons réflexes



Eloignez-vous des bâtiments
Mettez-vous près d'un mur porteur, sous des meubles solides et éloignez-vous des fenêtres
Ne restez pas sous les fils électriques. Méfiez-vous de tout ce qui peut s'effondrer
N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

u RISQUE DE FEUX DE FORET

Une très grande partie du territoire communal est boisé. Le risque de feux de forêt dans la commune est faible mais existant. Les habitations situées à proximité de la forêt sont potentiellement concernées.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche si l'incendie est proche
Fermez toutes les ouvertures, bouchez les entrées d'air
Prévenez les secours : 18 ou 112

r RISQUE METEOROLOGIQUE

Vents violents, orages et pluies intenses, chutes de neige et verglas, canicule, ... sont des phénomènes météorologiques qui peuvent avoir lieu sur le territoire communal.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri. Rentrez les objets susceptibles de s'envoler
Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets
Ecoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation
Evitez les déplacements (en voiture, à pied ou en deux roues)

n RISQUE INDUSTRIEL

La commune de Poisat peut être concernée par un nuage toxique provoqué par un accident majeur sur la plate-forme chimique de Jarrie ou celle du Pont-de-Claix.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri.
Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets
Ecoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation
Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours
Ne fumez pas. Ne « polluez » pas l'air de votre espace de mise à l'abri
N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

w p RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

La commune de Poisat peut être concernée par un accident de camion-citerne qui transporte des matières dangereuses ou par la rupture d'une canalisation de gaz naturel qui alimente les foyers.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri
Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets
Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours
Ne fumez pas. Ne « polluez » pas l'air de votre espace de mise à l'abri
N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

e RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

Le village de Poisat peut être impacté en cas de rupture de l'un des cinq grands barrages suivants : Monteynard, Grand-Maison, Le Sautet, Roselend, Tignes.

Les bons réflexes



Rejoignez le plus rapidement un point haut.
Point de regroupement : Parc Hubert Dubedout



LES MOYENS D'INFORMATION ET D'ALERTE

En fonction de l'ampleur et de la nature de l'événement ces dispositifs peuvent être utilisés de manière complémentaire.

- **La radio : France Bleu Isère : 102.8 ou 98.2 FM**

La préfecture de l'Isère a passé une convention avec France Bleu Isère pour diffuser les messages d'alerte et les consignes à appliquer en cas d'événement majeur.

- **Le mégaphone**

La commune dispose d'un haut-parleur qui peut être installé sur une voiture et diffuse un message dans une zone géographique délimitée.

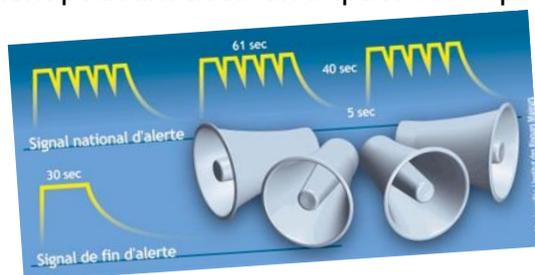
- **Les moyens d'information ou d'alerte complémentaires**

Le porte-à-porte, le site internet de la commune, le compte Facebook de la mairie, le panneau lumineux, l'affichage et la distribution dans les boîtes aux lettres.

A connaître :

- **le Signal National d'Alerte (SNA)**

Le SNA est diffusé par les sirènes du réseau national d'alerte et par les sirènes des sites industriels en cas d'événement pouvant avoir un impact sur la population.



IL FAUT SE PREPARER !

La commune a élaboré un **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** : organisation mise en œuvre avec les moyens humains et matériels de la collectivité afin d'assurer les missions de sauvegarde qui sont de sa responsabilité. La commune a également informé les habitants des risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés sur le territoire communal.

Les écoles doivent mettre en place un **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)** pour assurer la sûreté de la communauté scolaire jusqu'à l'arrivée des secours.

Les citoyens doivent établir un **PFMS (Plan Familial de Mise en Sûreté)** afin d'anticiper les risques, de réduire leur vulnérabilité et d'organiser leur autonomie pendant la phase critique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- En mairie :

Consultez la carte des aléas et le plan communal de sauvegarde.

- Sur internet :

<http://www.georisques.gouv.fr>

www.meteofrance.com et www.vigimeteo.com

www.isere.pref.gouv.fr

www.irma-grenoble.com